

Offre promotionnelle :

Lancement de l'offre promotionnelle : 03/10/2016

Fin de l'offre promotionnelle : 31/03/2017

Différences / avantages de l'offre promotionnelle : réduction de 50% sur le prix d'abonnement du pack Tango Complet pendant les 3 premiers mois. iPad à prix réduit si souscription à une option device à 10€/mois pendant 24 mois.

Lien vers l'offre promotionnelle :

1. Nom de l'entreprise notifiée			
1.1. Adresse	177, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange		
1.2. Helpdesk [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
1.3. Service clientèle [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
Service technique [joignable de 09h à 18 h, du lundi au vendredi]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
1.4. Service réclamation/médiation [joignable de 09h à 18 h, du lundi au vendredi]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
	adresse	Tango Boîte Postale 32 L-8005 Bertrange Luxembourg	
1.5. Service facturation [joignable de 8h à 22h, du lundi au vendredi / joignable de 8h-20h samedi, dimanche et jour fériés]	numéro téléphone	800 77777	
	e-mail	info@tango.lu	
1.6. Site Web	www.tango.lu		

Dernière mise à jour le 10/01/2017, tarifs en vigueur à partir du 10/01/2017

Tous les prix sont à indiquer en € TVA comprise (17%).

2. Nom de l'offre	Tango Complet	
3. Contrat		
3.1. Lien vers les conditions contractuelles (particulières/générales)	http://www.tango.lu/page.php?url=particulier/aidesupport/documentsutiles/conditions	
3.2. Description des services	Offre combinée comportant des services de téléphonie mobile, de téléphonie fixe et d'un service d'accès à Internet, ainsi qu'une offre de divertissement.	
3.3. Valable à partir du	En cours de validité	
3.4. Durée minimale d'engagement	[mois]	24
3.5. Délai contractuel de fourniture	[jours]	Tango ADSL : 3 – 8 semaines Tango Blue : 3 – 12 semaines à compter de la date à laquelle le dossier est parvenu complet et signé par le Client à Tango et sous réserve de la validation des moyens de paiement.
3.6. Délai commercial de fourniture	[jours]	
3.7. Délai contractuel de levée de dérangement	[heures]	
3.8. Frais d'initialisation de l'offre	[€]	

3.9. Rythme de facturation	[s/s]	Mobile : 60/60
3.10. Définition heures pleines (peak hours)	Communications depuis le mobile : N/A Communications depuis la ligne fixe : lun-ven de 08h00 à 19h00	
3.11. Définition heures creuses (off-peak hours)	Communications depuis le mobile : N/A Communications depuis la ligne fixe : lun-ven de 19h00 à 08h00 + week-ends et jours fériés	
3.12. Option(s) de paiement (à énumérer et décrire)		
<p>Les montants établis sur la facture sont payables dans le délai mentionné sur la facture. Le paiement s'effectue aux numéros de compte indiqués sur la facture avec mention des références, suivant le mode de paiement convenu entre les parties. Le Client doit également fournir à cet égard toutes informations et documents nécessaires tels que sollicités par Tango. Le règlement anticipé des factures ne donne lieu à aucun escompte.</p> <p>Le Client qui prétend ne pas avoir reçu sa facture est cependant tenu d'acquitter le montant que Tango lui indique. Ce montant sera justifié par un duplicata de la facture initiale qui lui sera fournie suite à sa demande. Des frais administratifs peuvent être facturés lors de la demande d'un duplicata (cf. Liste des Tarifs Administratifs).</p> <p>L'expiration du délai de paiement met de plein droit le Client en demeure de payer sans qu'il y ait besoin d'une sommation. Des intérêts moratoires seront calculés au taux conforme à la loi du 18 avril 2004 sur les délais de paiement et intérêts de retard. Les intérêts seront dus à partir de l'expiration du délai de paiement. En cas de défaut ou de retard de paiement ou de doute sérieux quant à la solvabilité du Client, Tango se réserve le droit de demander, à tout moment, au Client la constitution d'une avance sur consommation ou dépôt de garantie à première demande prévue à l'article 3.15.2. Sans préjudice des dispositions de l'article 3.20 des Conditions Générales, Tango se réserve le droit de suspendre partiellement ou totalement le Service offert au Client qui refuse de constituer la garantie sollicitée. Tango est en droit, en cas de retards successifs de paiement donnant lieu à l'envoi de rappels de facturer les frais administratifs résultant de ces rappels, dont le montant forfaitaire est indiqué dans la Liste des Tarifs. Il est de même des frais de récupération de créance que Tango confierait à un tiers (cf. Liste des Tarifs Administratifs). En cas de défaut ou de retard de paiement, de non-respect par le Client de ses obligations, de fausse déclaration, de risque d'insolvabilité, d'ouverture de procédure collective, de fraude avérée ou présumée, ou d'autres motifs légitimes, Tango pourra déclarer les créances du Client immédiatement exigibles, sans préjudice des droits de suspension partielle ou totale, voire de résiliation aux torts exclusifs du Client conformément à l'article 3.20.2 des Conditions Générales. Tango se réserve en outre le droit d'entreprendre toute action visant à obtenir le paiement de ses créances, ainsi que la réparation de son préjudice et des frais engagés. Tout retard de paiement de deux échéances entraîne automatiquement l'application d'une pénalité de retard égale à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la facturation.</p>		
3.13. Résiliation du contrat (décrire)		
<p>Règles de résiliation</p> <p>En application de l'article 3.20 des Conditions Générales pour les Services Tango, les règles en cas de résiliation sont les suivantes.</p> <p><u>Résiliation par Tango.</u></p> <p>Les Contrats peuvent être suspendus totalement ou partiellement par Tango, sans mise en demeure préalable dans les cas prévus à l'article 3.20.1 de nos Conditions Générales. Il s'agit notamment des cas de fraude du Client, de retard ou de défaut de paiement et de perturbation des réseaux, de non-respect par le Client de ses obligations envers Tango nées du Contrat, des conditions d'utilisation des Services.</p> <p>En cas de résiliation du Contrat aux torts du client, les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles. Le Client est tenu de payer à Tango :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le cas d'une option GSM ou d'une subvention d'un équipement : la totalité des redevances de l'option GSM ou de la subvention d'équipement à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie normalement jusqu'à son terme ; - dans le cas d'un service et/ou option de communications avec ou sans subvention d'un équipement : une indemnité de dédit reprise dans la Liste ci-dessous. <p><u>Résiliation par le Client.</u></p> <p>Résiliation du Contrat et/ou Service(s) et/ou Options à durée indéterminée. Le Client peut résilier son contrat à durée indéterminée à tout moment par lettre recommandée. La résiliation aura lieu dans les 15 jours calendrier suivant la réception de la demande du Client.</p>		

Résiliation du Contrat et/ou Service(s) et/ou Options à durée déterminée.

En cas de motifs légitimes :

Le client peut mettre fin au Contrat pendant la période d'engagement minimum pour motif légitime c'est à dire en cas de survenance en cours du contrat d'un évènement imprévisible Si des Equipements ont été fournis et/ou loués par Tango au Client et/ou si le Client a souscrit à une option GSM ou bénéficie d'une subvention d'équipement, le Client devra retourner les Equipements complets (accessoires inclus) en bon état et dans un emballage adapté dans un délai maximum de 15 (quinze) jours à compter de la désactivation du service. A défaut, Tango pourra facturer au Client le montant des redevances dues au titre d'une option GSM ou d'une subvention d'équipement s'il y a lieu, à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie jusqu'à son terme suivant la Liste reprise ci-dessous.

Dans le cas d'un Service et/ou Option de communications avec subvention d'un Equipement, le Client reste redevable d'une indemnité correspondant à la valeur résiduelle de l'Equipement au moment de la résiliation communiquée par Tango suivant Liste reprise ci-dessous.

Absence de motifs légitimes :

Dans ce cas, le Client est tenu de payer à Tango :- dans le cas d'une option GSM ou d'une subvention d'un équipement : la totalité des redevances de l'option GSM ou de la subvention d'équipement à échoir jusqu'à l'expiration de la période minimale comme si l'exécution de celle-ci s'était poursuivie normalement jusqu'à son terme ; - dans le cas d'un service et/ou option de communications avec ou sans subvention d'un équipement : une indemnité de dédit.

3.14. Frais dus au moment de la résiliation du contrat, y compris le recouvrement des coûts liés aux équipements terminaux

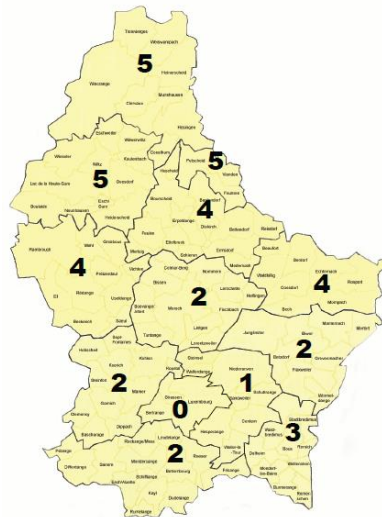
Nom du Service Souscrit	Abonnement Mensuel (€ TTC/mois)	Periode D'engagement minimum (mois)	Montant de la redevance due jusqu'au 12 ème mois inclus. (TTC Par mois restant)	Montant de la redevance due à compter du 13ème mois. (TTC par mois restant)	Frais Administratifs (€ TTC)	Service et/ou option de communications avec subvention d'équipement
Tango ADSL 20 (depuis septembre 2011)	38.99€ (non applicable, n'est plus vendu)	24	38,99 €	23,39 €	79,00 €	
Tango ADSL 20 (jusqu'à septembre 2011)	34,90 € (non applicable, n'est plus vendu)	24	34,90 €	20,94 €	79,00 €	
Tango Blue jusqu'à 20Mbit/s	19.99€ (pendant 3 mois), puis 39,99 €	24	39,99 €	23,99 €	79,00 €	
Tango Blue jusqu'à 30Mbit/s	24.99€ (pendant 3 mois), puis 49,99 €	24	49,99 €	29,99 €	79,00 €	
Tango Blue jusqu'à 100Mbit/s	27.49€ (pendant 3 mois), puis 54,99 €	24	54,99 €	32,99 €	79,00 €	
Tango Blue jusqu'à 200Mbit/s	32.49€ (pendant 3 mois), puis 64,99 €	24	64,99 €	38,99 €	79,00 €	

Frais de non restitution de l'équipement en location et dans le cas de la résiliation du service : 49,85€

Frais de remplacement de l'équipement en location et si les conditions garanties ne sont pas couvertes : 49,85€

3.15. Frais liés à la portabilité des numéros et autres identifiants		
3.16. Option(s) (à énumérer et décrire)		
4. Coûts de base		
4.1. Abonnement mensuel (à énumérer et décrire)	[€]	Tango ADSL 20 - Analogique : 38,99 EUR/mois Tango ADSL 20 – ISDN : 43,99 EUR/mois Tango Blue 20: 39,99 EUR/mois Tango Blue 30: 49,99 EUR/mois Tango Blue 100: 54,99 EUR/mois Tango Blue 200: 64,99 EUR/mois (*) abonnement de la ligne fixe en supplément à payer à P&T : - ligne analogique : 18,72EUR/ mois - ligne ISDN : 25,74 EUR / mois
4.2. Frais d'installation	[€]	91,46 EUR
4.3. Frais d'ouverture de ligne	[€]	71,22 EUR
4.4. Autre(s) frais (à énumérer et décrire)	[€]	<ul style="list-style-type: none"> Facture papier (prix par facture imprimée et envoyée) : 0,51 EUR Facture détaillée par numéro envoyée par courrier (prix par numéro de téléphone, par facture imprimée et envoyée) : 0,51 EUR
4.5. Facture par email (Réduction)	[€]	0 EUR
4.6. Facture en ligne (Webbilling)	[€]	0 EUR
4.7. Option(s) (à énumérer et décrire)		
<ul style="list-style-type: none"> Ajout d'un numéro de téléphone pour ligne ISDN (ajout de MSN) : 3,97 €/mois Numéro supplémentaire : 3,97€/mois (limité à 5 numéros sur Tango Blue) Conservation de raccordement analogique ou ISDN sur Tango Blue (VDSL) : Analogique: 7,11€/mois - ISDN: 13,22€/mois 		
5. Haut débit/Ultra haut débit		
5.1. Vitesse de téléchargement maximale (download)	Mbit/s ou kbit/s	Tango ADSL 20: 20 Mbit/s Tango Blue 20: 20 Mbit/s Tango Blue 30: 30 Mbit/s Tango Blue 100: 100 Mbit/s Tango Blue 200: 200 Mbit/s
5.2. Vitesse de téléchargement garantie (download)		N/A
5.3. Vitesse de chargement maximale (upload)		Tango ADSL 20: 768 kbit/s Tango Blue 20: 768 kbit/s Tango Blue 30: 10 Mbit/s Tango Blue 100: 100 Mbit/s Tango Blue 200: 200 Mbit/s
5.4. Vitesse de chargement garantie (upload)		N/A
5.5. Volume mensuel gratuit	[GByte]	illimité
5.6. Coûts de volume supplémentaire par tranches de MByte	[€/MByte]	N/A
5.7. Coûts pour une adresse IP Statique	[€]	Installation: 100,72 EUR Abonnement : 25,43 EUR/Mois
5.8. Coûts et type de l'équipement (décrire)	[€]	Equipement : AVM FRITZ!Box 7360 ou AVM FRITZ!Box 7369 pour certaines configurations.

		Location du modem 3,05EUR/mois ou achat du modem 90,55 EUR Equipement : AVM FRITZ!Box 7490 Location du modem 59EUR +3,05EUR/mois ou achat du modem 59EUR+ 90,55 EUR
5.9. Option(s) (à énumérer et décrire)		
Modification du service Internet, <ul style="list-style-type: none"> • changement vers une vitesse supérieure : gratuit • changement vers une vitesse inférieure : 20,35 € 		
6. Téléphonie fixe		
6.1. Service(s) intégré(s) dans l'offre (à énumérer et décrire)		
<ul style="list-style-type: none"> • appels gratuits de la ligne fixe vers tous les réseaux fixes nationaux, 7j/7, 24h/24 appels inclus vers les téléphones fixes de 38 pays: Europe, Etats-Unis et Canada » : ci-après Allemagne, Malte, Autriche, Pays-Bas, Belgique, Pologne, Bulgarie, Portugal, Chypre, République Tchèque, Croatie, Roumanie, Danemark, Royaume-Uni, Espagne, Slovaquie, Estonie, Slovénie, Finlande, Suède, France, Norvège, Grèce, Suisse, Hongrie, Etats-Unis, Irlande, Canada, Italie, Lettonie, Monaco, Iles Féroé, Vatican, Saint Marin, Liechtenstein, Andorre et l'Islande (p11 et p12).		
6.2. Option(s) communications fixes (à énumérer et décrire)		
<ul style="list-style-type: none"> • Appels nationaux illimités vers les mobiles Tango : 9,16€/mois • Appels nationaux illimités vers tous les autres opérateurs mobiles (disponible uniquement si l'option précédente est activée) : 5€/mois • Communications simultanées sur Tango Blue: service disponible avec les numéros additionnels jusqu'à 3 communications : gratuit • Changement de numéro de téléphone : 15,26€/numéro • Changement Analogique vers ISDN : frais d'initialisation de la ligne : 111,91€ • Changement ISDN vers Analogique : frais d'initialisation de la ligne : 91,57€ • Changement de profil (CLIP, CLIR): présentation des numéros de téléphones entrant / sortant : 10,17€ • Activation / désactivation de la fonctionnalité pour dévier des appels : 10,17€ 		
7. Téléphonie Mobile		
7.1. Service(s) intégré(s) dans l'offre (à énumérer et décrire)		
<ul style="list-style-type: none"> • appels nationaux gratuits de mobile Tango vers le réseau Tango Mobile, 7j/7, 24h/24, pour les lignes mobiles incluses dans le pack Tango Complet 		
7.2. Option(s) (à énumérer et décrire)		
<ul style="list-style-type: none"> • Appels nationaux inclus vers les lignes fixes : 4,07€/mois • SMS nationaux inclus vers tous les opérateurs mobiles : 9,16€/mois • -50% sur vos appels vers l'international : 3,05€/mois • Appels nationaux inclus vers tous les autres opérateurs mobiles (disponible uniquement si toutes les options précédentes sont activées) : 5€/mois • Changement de carte SIM : 10,17€ • Changement de numéro de téléphone mobile : 15,26€ • Choix de son numéro de téléphone : 15,26€ • Blocage de la carte SIM : gratuit • Demande de code PUK / PIN : gratuit • Demande pour dé-simloquer le téléphone mobile <ul style="list-style-type: none"> ○ Avant la fin de la période d'engagement sur l'option mobile : 152,61€ ○ Après la fin de la période d'engagement sur l'option mobile : 50,87€ • Blocage de certains types de communications (appels, SMS, MMS, roaming, etc.) : 5,09€ • Déblocage de certains types de communications (appels, SMS, MMS, roaming, etc.) : gratuit • Activation / désactivation de la déviation des appels : gratuit • Désactivation de la messagerie vocale : 10,17€ • Activation / désactivation de la présentation du numéro de téléphone : gratuit 		

8. Service de télédistribution		
8.1. Service(s) intégré(s) dans l'offre (à énumérer et décrire)		
N/A		
8.2. Option(s) (à énumérer et décrire)		
N/A		
9. Frais supplémentaires		
9.1. Duplicata du contrat	[€]	30,52€
9.2. Duplicata de la facture	[€]	Duplicata de facture dans la limite des 6 derniers mois (envoi par email ou courrier postal) : <ul style="list-style-type: none"> Facture de base (pages 1 & 2) - prix par mois demandé pour toutes les lignes du compte : 5,09€ Facture détaillée - prix par numéro par mois demandé : 15,26€
10. Intervention technique		
10.1. Coûts horaires	[€/h]	101,74€/h
10.2. Facturation par heures, demi-heures, 15min,...	[min]	30 min
10.3. Frais de déplacement	[€]/km	 <p>Zone 0 -1 : 15,26 EUR Zone 2 : 25,43 EUR Zone 3 : 35,61 EUR Zone 4 : 45,78 EUR Zone 5 : 66,13 EUR</p>
11. Procédure de « relance » (à énumérer et décrire)		
	[€]	<ul style="list-style-type: none"> Frais administratif par lettre de rappel pour facture impayée (à partir du 2ème rappel) : 4,07€ Frais de blocage et déblocage de la ligne suite à un impayé : 30,52€ Transmission du dossier au service recouvrement : 40,70€ Application de plein droit des intérêts au taux de la loi du 18 avril 2004 : cf. art 3.17 des CGV
12. Frais de récupération des créances (à énumérer et décrire)		
	[€]	<ul style="list-style-type: none"> Frais de recherche d'une adresse postale (bureau de la population ou similaire) : 7,12€ Frais de recherche auprès du Centre Commun de la Sécurité Sociale : 70,20€ Frais de procédure (ordonnance de paiement) : 71,22€ Commandement de payer par huissier : voir tarifs huissiers Requête en ordonnance de paiement : 70,20€

- Application d'une pénalité de 15% avec un minimum de 30€ sur le montant des créances : 15% de la créance avec un minimum de 30€
Indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement (pour les non-résidents) : 61,04€

13. Divers

Caractéristiques techniques principales [par principal il faut comprendre celles qui sont indispensables pour mettre en service « soi-même » (donc par le consommateur lui-même à son domicile) le service et/ou réseau concerné par ce consommateur]

14. Option(s) (à énumérer et décrire)

Prix des Communications pour la téléphonie mobile**Communications Nationales****Vers toutes les lignes fixes**

Par Minute 0,1221 €

Vers le réseau mobile Tango

Par Minute 0,00 €

Vers les autres réseaux mobiles

Par Minute 0,1221 €

Appel Vidéo**Vers le réseau mobile Tango**

Par Minute 0,1933 €

Vers les autres réseaux mobiles

Par Minute 0,2950 €

Messagerie Vocale**Consultation de sa messagerie vocale**

Par Minute 0,00 €

SMS (Short Message Service)**Envoi vers le réseau mobile Tango**

Par SMS 0,1221 €

Envoi vers les autres réseaux mobiles

Par SMS 0,1221 €

Envoi vers une ligne mobile internationale

Par SMS 0,2950 €

Réception d'un SMS

Par SMS 0 €

MMS (Multimedia Messaging Message Service)**Envoi vers le réseau mobile Tango**

≤ 30 KB Par MMS 0,3561 €

> 30 KB Par MMS

Envoi vers les autres réseaux mobiles

≤ 30 KB Par MMS 0,3561 €

> 30 KB Par MMS

Envoi vers une ligne mobile internationale

≤ 30 KB Par MMS 0,6003 €

> 30 KB Par MMS 0,8037 €

> 100 KB Par MMS 1,0072 €

Internet**Accès Internet**

Par 1 KB 0,0005 €

Communications Internationales			
Zone frontalière			
Fixe		Par Minute	0,2238 €
Zone 1			
Fixe		Par Minute	0,2747 €
Mobile		Par Minute	0,4273 €
Zone 2			
Fixe		Par Minute	0,3764 €
Mobile		Par Minute	0,5290 €
Zone 3			
Fixe ou Mobile		Par Minute	0,6308 €
Zone 4			
Fixe ou Mobile		Par Minute	1,1293 €
Zone 5			
Fixe ou Mobile		Par Minute	1,6380 €
Zone 6			
		Par Minute	6,2264 €
Communications émises à l'étranger (Roaming)			
De la zone 1			
vers la zone 1		Par Minute	0,22231
vers la zone 2		Par Minute	2,02461
vers la zone 3		Par Minute	2,53331
vers la zone 4		Par Minute	3,65341
vers la zone 5		Par Minute	5,85001
De la zone 2			
vers la zone 1		Par Minute	1,71941
vers la zone 2		Par Minute	2,02461
vers la zone 3		Par Minute	2,53331
vers la zone 4		Par Minute	3,65241
vers la zone 5		Par Minute	5,85001
De la zone 3			
vers la zone 1		Par Minute	2,02461
vers la zone 2		Par Minute	3,04201
vers la zone 3		Par Minute	3,04201
vers la zone 4		Par Minute	3,65241
vers la zone 5		Par Minute	5,85001
De la zone 4			
vers la zone 1		Par Minute	2,83851
vers la zone 2		Par Minute	3,65241
vers la zone 3		Par Minute	3,65241
vers la zone 4		Par Minute	4,05941
vers la zone 5		Par Minute	5,85001

Appels reçus depuis l'étranger (Roaming)			
dans la zone 1		Par Minute	0,05851**
dans la zone 2		Par Minute	0,05851
dans la zone 3		Par Minute	1,75501
dans la zone 4		Par Minute	1,75501
SMS envoyés depuis l'étranger			
de la zone 1		Par SMS	0,07021
de la zone 2		Par SMS	0,31641
de la zone 3		Par SMS	0,45681
de la zone 4		Par SMS	0,57381
MMS envoyés depuis l'étranger			0 - 100 KB
de la zone 1		Par MMS	0,02341
de la zone 2		Par MMS	0,15261
de la zone 3		Par MMS	0,17301
de la zone 4		Par MMS	0,20351
MMS reçus à l'étranger			0 - 100 KB
de la zone 1		Par MMS	0,02341
de la zone 2		Par MMS	0,15261
de la zone 3		Par MMS	0,17301
de la zone 4		Par MMS	0,20351
Trafic GPRS depuis l'étranger			
de la zone 1		Par 1KB	0,234011/MB
de la zone 2		Par 10 KB	7,823711/MB
de la zone 3		Par 10 KB	9,146311/MB
de la zone 4		Par 10 KB	10,163711/MB

Définition des Zones	
Zones pour les communications vers l'International	
Zone frontalière	
Allemagne (4965, 4968), France (33382, 33387), Belgique (3261, 3263, 3280, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287)	
Zone 1	
Açores, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Madère, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Vatican	
Zone 2	
Australie, Grèce, Hongrie, Islande, Malte, République tchèque, Saint-Marin	
Zone 3	
Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Féroé (Iles), Gibraltar, Guatemala, Hawaï, Hong Kong, Israël, Japon, Lettonie, Libye, Lituanie, Macédoine, Maroc, Moldavie, Nouvelle-Zélande, Porto Rico, Roumanie, Russie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vierges américaines (Iles), Vierges britanniques (Iles)	
Zone 4	
Alaska, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bermudes, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Géorgie, Guadeloupe, Guyane, Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Macao, Malaisie, Malawi, Martinique, Mayotte, Mexique, Ouzbékistan, Philippines, Qatar, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, Yémen	
Zone 5	
Reste du monde	
Zone 6	
Zones Satellites (inmarsat,...)	
Zones les communications Roaming	
Zone 1 Europe (27) + autres pays d'Europe + Dom/Tom	
Allemagne, Andorre, Antilles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy), Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe (Antilles Françaises), Guernesey (Bailliage De), Hongrie, Iles Aaland, (Finlande), Iles Féroé, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Man (Ile De), Monaco (Principauté de), Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Réunion (La), Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican (Etat de la Cité du).	
Zone 2 Amérique du Nord, Balkans...	
Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Canada, Croatie, Etats-Unis d'Amérique, Groenland, Kosovo, Macédoine, Monténégro (Ex-Yougoslavie), Serbie (Ex-Yougoslavie), Turquie, Guam.	
Zone 3 Asie, Maghreb, Moyen Orient, Australie...	
Afghanistan, Algérie, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Belarus, Brunei, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Egypte, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Guyane Française, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Israël, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Liban, Macao, Malaisie, Maroc, Moldavie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Oman (Sultanat d'), Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, Qatar, Russie, Seychelles, Singapour, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Taïwan, Thaïlande, Timor Oriental, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Vietnam, Yémen.	
Zone 4 Afrique, Amérique du Sud et Amérique Centrale...	
Afrique Du Sud, Angola, Anguilla, Antarctique, Antigua-et-Barbuda, Antilles Néerlandaise, Arabie Saoudite, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bénin, Bermudes, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Bouvet (Ile de), Brésil, Burkina Faso, Burundi, Caïmanes (Iles), Cameroun, Cap-Vert, Chili, Christmas (Iles), Cocos Keeling (Iles), Colombie, Comores, Congo (Rép. Dém. Du Congo), Cook (Iles), Corée du Nord, Costa Rica, Côte-D'ivoire, Cuba, Dominique, Djibouti, Equateur, Erythrée, Ethiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Géorgie du Sud et Iles de Sandwich du Sud, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Haïti, Heard (Ile) et Mc Donald (Ile), Honduras, Iles mineures éloignés des Etats-Unis, Iles Turks et Cacaos, Iles Vierges Britanniques, Iles Vierges des Etats-Unis, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Laos, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mariannes du Nord (Iles), Marshall (Iles), Maurice, Mauritanie, Mayotte (Ile de), Micronésie, Mexique, Montserrat, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Nicaragua, Niger, Nigeria, Nivé, Norfolk (Ile), Nouvelle-Calédonie, Ouganda, Palestine, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Pitcairn, Polynésie Française, Puerto Rico, République Centrafricaine, République Dominicaine, Rwanda, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Hélène, Saint-Kitts et Nevis, Sainte-Lucie, Sainte Vincent et les Grenadines, Salomon (Iles), Salvador (El), Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Sénégal, Somalie, Soudan, Suriname, Swalbar et Ile Jan Mayen, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tokelau, Tonga, Trinidad-et-Tobago, Turks et Caïques (Iles), Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Wallis et Futuna, Zambie, Zimbabwe...	
Zone 5 Zones Satellites (inmarsat,...)	
Zones Satellites (inmarsat,...)	
* Rythme de facturation: 30/1	
** Rythme de facturation: 1/1	

Prix des Communications pour la téléphonie fixe			
Communications Nationales			
Vers toutes les lignes fixes			
	Heures pleines	Par Minute	0,0000 €
	Heures creuses	Par Minute	0,0000 €
Vers le réseau mobile Tango			
	Heures pleines	Par Minute	0,1892 €
	Heures creuses	Par Minute	0,1639 €
Vers les autres réseaux mobiles			
	Heures pleines	Par Minute	0,1892 €
	Heures creuses	Par Minute	0,1639 €
Heures pleines: lun-ven, de 08h00 à 19h00			
Heures creuses: lun-ven, de 19h00 à 8h00 + week-ends et jours fériés			
Communications Internationales			
Zone frontalière			
Fixe		Par Minute	0,1059 €
Zone 1			
Fixe	Heures pleines	Par Minute	0,1389 €
	Heures creuses	Par Minute	0,1149 €
Mobile	Heures pleines	Par Minute	0,2951 €
	Heures creuses	Par Minute	0,2711 €
Zone 2			
Fixe	Heures pleines	Par Minute	0,2100 €
	Heures creuses	Par Minute	0,1672 €
Mobile	Heures pleines	Par Minute	0,3663 €
	Heures creuses	Par Minute	0,3228 €
Zone 3			
Fixe	Heures pleines	Par Minute	0,3730 €
	Heures creuses	Par Minute	0,3228 €
Définition des Zones			
Zones pour les communications vers l'International			
Zone frontalière			
Allemagne (4965, 4968), France (33382, 33387), Belgique (3261, 3263, 3280, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287)			
Zone 1			
Açores, Alaska, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hawaï, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Madère, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican			
Zone 2			
Australie, Bulgarie, Hong Kong, Islande, Malte, Palestine, Porto Rico, Roumanie, Singapour			
Zone 3			
Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Féroé (Iles), Taïwan, Turquie, Vierges américaines (Iles)			
Zone 4			
Afrique du Sud, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bermudes, Biélorussie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Comstar (réseau russe), Corée du Sud, Emirats arabes unis, Géorgie, Gibraltar, Guadeloupe, Guatemala, Guyane, Kirghizistan, Libye, Macao, Macédoine, Malaisie, Malawi, Maroc, Martinique, Mayotte, Mexique, Moldavie, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Ouzbékistan, Philippines, Réunion, Russie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Serbie, Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Zimbabwe			
Zone 5			
Angola, Antilles néerlandaises, Arabie saoudite, Aruba, Bahreïn, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Cameroun, Congo (ex-Zaïre), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Egypte, Equateur, Honduras, Inde, Indonésie, Iran, Jordanie, Kazakhstan, Mozambique, Pérou, Qatar, République centrafricaine, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Syrie, Timor de l'Est, Turkménistan, Yémen, Zambie			
Zone 6			
Reste du monde			
Satellites			
Satellites			